



**Atelier régional sur le
«Développement des compétences en TIC dans le
secteur des télécommunications/TIC et de
l'éducation pour les pays d'Afrique»**

Bujumbura, 14-18 Mai 2012

RECOMMANDATIONS

Annexe ...au Rapport Final

Bujumbura - Burundi

Mai 2012

Les participants à l'Atelier régional sur le «Développement des compétences en TIC dans le secteur des télécommunications/TIC et de l'éducation pour les pays d'Afrique, tenu à Bujumbura du 14 au 18 Mai 2012. A l'agenda de cet atelier figurait les points suivant :

- Etudes de cas des Académies Membres de l'UIT-D
- Rôle du milieu académique
- Etudes de cas de UKTA
- Utilisation de l'eEducation en Afrique
- Développement des compétences du capital humain en TIC au travers du matériel de formation/Réseaux et le partenariat entre universités
- Développement du capital humain dans le secteur des TIC : meilleures pratiques dans les cadres ci-après et expériences des pays en matière de Politique et cadre réglementaire, cadre Institutionnel, régulation, & plans stratégiques et opérationnels.
- Créer des centres effectifs pour la formation des TIC en Afrique
- Mécanismes de coopération et de coordination pour promouvoir les TIC

Au cours des travaux de l'atelier, les participants ont exprimé un certain nombre de recommandations dont les principaux sont :

1. Pour les aspects **infrastructures TIC** : L'atelier a recommandé aux gouvernements de:

- 1.1 mettre en œuvre des stratégies et programmes de développement des infrastructures larges bandes pour assurer un accès de qualité aux services TIC, améliorer la connectivité rurale
- 1.2 élaborer et mettre en œuvre des projets de connectivité des écoles primaires et secondaires ainsi que les institutions de formation supérieure

- 1.3 élaborer et mettre en œuvre des plateformes d'apprentissage en ligne
 - 1.4 faire la réingénierie des télé-centres et e-kiosques pour accommoder les besoins d'apprentissage en ligne
 - 1.5 élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'amélioration de la connectivité internet haut débit et à faible coût pour les institutions de formation et d'enseignement à tous les niveaux
- 2 Pour les aspects **Politique en matière de développement des compétences en TIC**, l'atelier a reconnu la nécessité de mettre en œuvre des politiques cohérentes de renforcement des capacités qui répondent aux besoins de développement de l'industrie des TIC. A ce titre, il recommande aux Structures Educatives en étroite collaboration avec le Secteur des Télécommunications et les autres parties prenantes du secteur :
- 2.1 définir des programmes de formation qui répondent aux besoins du marché, en associant tous les modes d'enseignement, c.-à-d. présentiels, en ligne/eEducation, ou mixte en s'inspirant des meilleures pratiques et des spécificités locales
 - 2.2 élaborer des contenus pertinents et qui répondent aux besoins ainsi que des lignes directrices pour l'assurance qualité pour chaque mode d'enseignement
 - 2.3 élaborer et mettre en œuvre un cadre institutionnel harmonisé pour la gestion des programmes de formation en ligne /eEducation et d'autres modes en s'inspirant des meilleures pratiques et des besoins de développement des TIC
 - 2.4 Elaborer et mettre en œuvre des stratégies pour développer les ressources humaines et les compétences nécessaires pour appuyer l'apprentissage en ligne
 - 2.5 Elaborer et mettre en œuvre des textes réglementaires (décrets, lois, etc.) ainsi que les normes, des directives, lignes directrices, procédures, qui gouvernent les centres d'apprentissage en ligne pour garantir leur crédibilité et leur accréditation mais aussi pour l'eEducation.
 - 2.6 Elaborer et mettre en œuvre des programmes de formation pour les Personnel des Agences de Régulations, les Responsables des Ministères et Départements Gouvernementaux et aux autres parties prenantes impliqués

dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de développement des compétences en TIC

2.7 Invite les états membres à adapter le Fonds d'accès Universel pour inclure la promotion et le développement de l'apprentissage en ligne/eEducation et mixte pour les collectivités rurales et isolées

3 Aspect **développement de l'eEducation en Afrique**, l'atelier a recommandé de :

3.1 Organiser des campagnes de sensibilisation sur le rôle que peut jouer l'eEducation pour donner plus de chances d'accéder aux apprenants des pays les moins avancés

3.2 Veiller à ce que le contenu d'apprentissage en ligne soit sous forme de modules de cours facilement accessibles et pédagogiquement bien structurés avec la participation de l'expertise des milieux non académiques, et correspondent aux besoins réels.

4 Aspect **recherche doctorale**, l'atelier a recommandé de :

4.1 Faciliter la création et la mise en place d'un espace collaboratif des chercheurs ainsi que d'une base de données accessibles des résultats des recherches

4.2 Faciliter l'accès aux ressources d'information et de formation de l'UIT

4.3 Maintenir une base de données de contenus pour la recherche doctorale

4.4 Encourager les régulateurs TIC à travailler avec les institutions académiques pour le développement des programmes de recherche doctorale.

4.5 Appuyer les institutions académiques dans la mise en place des programmes de PhD

5 Aspect **Financement**, l'atelier a recommandé de

- 5.1 Encourager les partenaires de l'industrie des TIC à financer les programmes de développement des compétences et de recherches en TIC
- 5.2 Faire le lobbying auprès des institutions qui peuvent donner des bourses d'études pour les formations doctorales, comme les organisations régionales, les régulateurs des TIC
- 5.3 Affecter une partie des Fonds pour le service universel aux efforts de développements des compétences en TIC

6 Aspect **Exode des compétences**, l'atelier a recommandé de :

- 6.1 Améliorer les conditions de travail
- 6.2 Elaborer des stratégies de gestion des talents dans les institutions de formation supérieure
- 6.3 Définir des stratégies pour encourager l'expertise de la diaspora à s'impliquer dans les processus de formation et de recherche nationaux

7 Pour les aspects relatifs à **la dimension genre**, l'atelier a recommandé de :

- 7.1 Développer des programmes pour la participation des femmes dans la formation et l'adoption des programmes TIC dans les activités socio-économiques.

8 Pour les aspects relatifs à la **Coopération et à la coordination**,

- 8.1 Inviter au BDT à assister les universités des pays francophones à aligner leurs programmes à ceux des pays anglophones
- 8.2 Demander au BDT dans sa nouvelle stratégie des Centre d'excellence de tenir compte des nouveaux développements liés à l'apprentissage en ligne/eEducation.
- 8.3 Inviter le BDT à promouvoir la collaboration et les échanges inter universitaires et faciliter l'établissement des MoU en matière de développement des compétences en TIC

- 8.4 Inviter le BDT à synthétiser toutes les recommandations et à les rendre accessibles à tous pour que tous les pays aient la même information
- 8.5 Demander au BDT de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de coopération pour le développement, l'échange et le partage des programmes de formation et de l'expertise pour la formation en ligne
- 8.6 Demander au BDT à mettre en place des groupes de coordination et de suivi avec le concours des organisations régionale (CEDEAO, CEMAC, EAC) pour les programmes de eEducation en Afrique ;
- 8.7 Au BDT d'inviter chaque pays à désigner son point focal ou son entité représentative pour faire part des comités sous-régionaux de suivi des recommandations